

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

A une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jacques Gévry pour être tenue à l'Hôtel de ville de La Minerve, le vendredi 16^e jour du mois d'avril 2010, à 19 :30 heures, où il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2010

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Démission au poste du Comité Consultatif d'Urbanisme
5. Nomination au poste du Comité Consultatif d'Urbanisme
6. Engagement d'un directeur adjoint du Service de l'Urbanisme
7. Engagement d'une directrice du Service de l'Urbanisme
8. Demande de dérogation mineure pour le 208, chemin Vetter, sur les lots 46-2 et 46-3, rang 12, Canton de La Minerve
9. Transferts budgétaires
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Le tout conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents monsieur le maire Jacques Gévry, les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings, Annie Demers et Claire Ouellette le conseiller monsieur Jean-Pierre Monette, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gévry.

Absent: Monsieur Marc Perras.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

2010.04.94
1.

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu que la séance extraordinaire du 16 avril 2010 soit ouverte.

ADOPTÉE.

2010.04.95 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

**2010.04.96 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION
DE L'AVIS DE CONVOCATION**

3.

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

ADOPTÉE

2010.04.97 DÉMISSION AU POSTE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

4.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la lettre de démission de madame Marie-Lise Langevin datée du 16 avril 2010

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Madame Marie-Lise Langevin en tant que présidente du Comité Consultatif d'Urbanisme.

ADOPTÉE.

2010.04.98 NOMINATION AU POSTE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

5.

Considérant qu'il y a un poste vacant au sein du CCU;

Considérant les applications reçues.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Pierre Trudel au poste 1 du CCU pour un mandat renouvelable au 31 décembre 2011.

ADOPTÉE

2010.04.99
6.

ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE L'URBANISME

Considérant la fin du contrat de monsieur Yves Séguin en date du 31 décembre 2009 ;

Considérant l'avis verbal donné à monsieur Yves Séguin le 27 janvier 2010 à l'effet que son contrat à titre de directeur du Service d'Urbanisme ne serait pas renouvelé;

Considérant la création d'un poste de directeur adjoint du Service de l'Urbanisme ;

Considérant que monsieur Yves Séguin accepte ce poste.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu d'engager monsieur Yves Séguin à titre de directeur adjoint du Service de l'Urbanisme de la Municipalité de La Minerve, selon l'entente de travail.

Monsieur Jean-Pierre Monette s'oppose.

ADOPTÉE.

2010.04.100
7.

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME

Considérant l'appel d'offres pour le poste de directrice (directeur) du Service d'Urbanisme ;

Considérant les candidatures reçues;

Considérant la recommandation du comité de sélection d'embaucher madame Marie-Lise Langevin à titre de directrice du Service de l'Urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à l'unanimité d'engager madame Marie-Lise Langevin à titre de directrice du Service de l'Urbanisme en date du 26 avril 2010, selon l'entente de travail.
Et que Madame Langevin soit autorisée à émettre des permis et des constats d'infraction au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE.

2010.04.101 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 208, CHEMIN**
8. **VETTER, SUR LES LOTS 46-2 ET 46-3, RANG 12, CANTON DE LA**
MINERVE

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour le 208, chemin Vetter, sur les lots 46-2 et 46-3, rang 12, Canton de La Minerve ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
 APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure pour autoriser la finition des travaux déjà débutés de rénovation complète du bâtiment principal qui se situe à moins d'un mètre du littoral aux conditions suivantes :

- Une nouvelle demande de permis devra être déposée au Service d'Urbanisme accompagnée des plans de construction ;
- La résidence doit être utilisée de façon saisonnière (moins de 180 jours par année) et ne devra jamais avoir le statut de résidence permanente ;
- La résidence ne doit pas être alimentée en eau par une tuyauterie sous pression (sans aucun dispositif de pompage) et aucune douche et /ou bain ne sera acceptée ;
- Une visite annuelle devra être faite par le Service d'Urbanisme afin de s'assurer du bon fonctionnement des installations septiques et pour la vérification du système d'alimentation en eau.

ADOPTÉE.

2010.04.102 **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**
9.

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
 APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

	NOM DU POSTE	augmenter	diminuer
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
02-11-341	Publication	500	
02-11-310	déplacement		500
02-13-649	administration autres pièces	300	
02-13-675	médicaments	50	
02-13-690	adm. Autres biens non durables		350
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE			
02-22-321	POSTE	100	
02-22-634	Lubrifiant	150	

02-22-643	petits outils	200	
02-22-649	Autres pièces accessoires	600	
02-22-310	déplacement		500
02-22-631	Essence		550
SÉCURITÉ CIVILE			
02-23-610	premiers répondants aliments	825	
02-23-451	gardiennage et sécurité civile		825
VOIRIE MUNICIPALE			
02-32-029-525	#29Balai rues Sweepster99	500	
02-33-345	publications	75	
02-32-411	Honoraires professionnels	800	
02-33-411	Honoraires professionnels	335	
02-33-412	Services juridiques	290	
02-33-527	Ameublement équipement bureau	130	
02-33-624	Bois	120	
02-33-037-525	#37 Camion F 350 XL-SD 4x4 2006	700	
02-33-631	Essence		2950
HYGIENE DU MILIEU			
Réseau de distribution de l'eau			
02-412-454	formation	1500	
02-412-522	entretien & réparation	500	
02-412-459	autres services techniques		500
02-413-459	autres services techniques		1500
Enlèvement et destructions des ordures			
02-451-10-951	contribution quote-part	180	
02-451-10-631	Essence		180
Protection de l'environnement			
02-47-419	honoraires professionnels	3500	
02-47-690	divers protection environnementale		3500
URBANISME ET ZONAGE			
02-61-141	rémunération	30000	
02-61-200	cotisations employeurs	6300	
02-61-252	CSST	800	
02-69-690	autres biens non durables	1500	
SURPLUS			38600
LOISIRS ET CULTURE			
02-70-120-522	entretien et réparation bâtiment	1750	
02-70-120-649	autres	150	
02-70-120-970	subv. Organismes sans but lucratif	2000	
02-70-130-252	CSST patinoire	1	
02-70-150-493	réception	2200	
02-70-230-459	autres	90	
02-70-230-641	quincaillerie	50	
02-70-150-522	Entretien terrain jeux		1000
02-622-00-649	autres pièces tourisme		3150
02-19-985	créances douteuses		2091
FRAIS DE FINANCEMENT			
02-922-00-840	autres frais	558	
02-921-840	interets emprunt à long terme		558
FONDS DÉPENSES IMMOBILISATION			
TOTAL		56754	56754

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2010.04.103 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

11.

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le directeur général
et secrétaire-trésorier

Jacques Gévry

André Séguin

Je, soussigné, certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2010.04.98, 2010.04.99, 2010.04.100.

Le directeur général et secrétaire trésorier ,

André Séguin